PrimaryCare

Die deutschsprachige Version dieses Artikels ist im Heft 1-2 von «PrimaryCare» erschienen.

Des sifflements du 1er avril sur la Place fédérale au papier de thèse de la FMH!

Depuis la Chambre Médicale, 15 décembre 2006

Christoph Cina
Secrétaire de la SSMG

■ Le 15 décembre 2006, la Chambre Médicale décide à une grande majorité – selon une demande de mise à l'ordre du jour – de traiter en priorité le thème du Managed Care et ce, sans limite temporelle. La Chambre souligne ainsi l'importance qu'elle accorde à ce thème dans la discussion politique actuelle.

■ Olivier Kappeler expose, en tant que membre du CC, *le papier de thèse «Managed Care» de la FMH.* Ce papier de thèse a déjà été présenté lors de l'audience du Conseil des Etats en automne 2006 par la FMH – comme papier définissant la position des sociétés de médecins de premier recours par des représentants de la SSMG. Ces documents ont suscité un grand intérêt non seulement dans le domaine politique mais aussi parmi les médias.

■ *Les réseaux de médecins,* d'après les explications d'Olivier Kappeler, représentent *un atelier de développement* dont il convient de définir les règles du jeu. Actuellement, de nombreuses questions ne peuvent recevoir de réponses définitives et celles-ci doivent être évaluées au quotidien. Quels sont les éléments contractuels importants? Comment inclure les spécialistes? Comment, à l'avenir, aborder la responsabilité budgétaire reposant sur l'aspect volontaire?

■ *Les éléments centraux des modèles Managed Care sont les suivants:* tous les modèles sont basés sur un aspect volontaire. Contrairement aux «pseudomodèles de médecins de premier recours», les futurs modèles de médecins de premiers recours reposent sur un contrat négocié en commun. L'évaluation de la qualité et des coûts en fait partie intégrante. D'une part, les systèmes stimulants et positifs doivent renforcer non seulement la médecine de premier recours de manière idéelle, mais aussi financière, et décharger les patients par une réduction de primes. La parité des données, comme l'amélioration de la compensation des risques, fait partie intégrante des modèles Managed Care.

■ *Avantages attestés:* des réseaux de médecins en bon état de fonction permettraient des économies potentielles de 20 à 30%. On attend un effet réducteur sur les coûts de la part du gate-keeping, de la mise en pratique des directives et du management des maladies.

■ *Question ouverte:* actuellement, la question de l'amélioration de qualité, notamment sur la base de l'insuffisance des données à disposition, ne peut recevoir de réponse concluante.

■ *Résultats de l'enquête auprès du Conseil des Etats:* l'abrogation de l'obligation de contracter a été refusée. On peut considérer comme un élément positif le fait que le contrat doit constituer un élément obligatoire des modèles futurs. Le Conseil des Etats dominé par les représentants des assureurs n'est pas parvenu à accepter le système de stimuli positifs comme la quote-part différenciée, l'amélioration de la compensation des risques et le renforcement concret de la médecine de premier recours. Par renforcement de la médecine de premier recours, nous entendons l'application des exigences-clés de la manifestation du 1er avril 2006. Ce thème est désormais en mains du Conseil National et doit y être amélioré.

■ *Les réseaux de médecins comme structure de survie d'entreprise*: Jacques de Haller, président de la FMH, décrit le Managed Care comme un élément important de la politique future de la santé.

■ *Avec le refus net de diverses propositions,* ayant pour objectif un règlement spécial, resp. un accès libre à certains spécialistes, la Chambre Médicale reconnaît l'importance de ce papier de thèse, soutient clairement le système des réseaux et renforce, de par son attitude, la médecine de premier recours.

■ *Les réseaux de médecins* ne doivent pas être introduits dans le but de couvrir la surface de toute la Suisse, mais ils doivent pouvoir se développer à côté «d'offres assécurologiques normales». En incluant les spécialistes, il convient de viser une amélioration de la qualité des soins et des coûts.

Dr Christoph Cina
Médecin généraliste FMH
Hauptstrasse 16
3254 Messen
christoph.cina@sgam.ch